

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU R.P.I. EN PAYS D'ARTHEZ

Séance du 24 juillet 2018

Le 24 juillet 2018 à 20h30, le Conseil syndical du R.P.I. en Pays d'Arthez s'est réuni sous la présidence de Monsieur Sébastien LAMOUREUX, président.

Présents : Mmes/MM. Cyrille BOIRON, Laurent CAMGUILHEM, Sébastien LAMOUREUX et Thérèse PORLIER.

Absent / excusé : Isabelle COLIN, Maud PILLET, Céline HELVERT.

Secrétaire de séance : Cyrille BOIRON

VALIDATION DU COMPTE RENDU DU 22 MAI 2018

Validé à l'unanimité

DELIBERATION : DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR DE PRODUITS IRRECOURABLES POUR UN MONTANT TOTAL DE 7€95

- Votée à l'unanimité

DELIBERATION : MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DES AGENTS TITULAIRES ET CONTRACTUELS

- Votée à l'unanimité

ORGANISATION MENAGE DE RENTREE

Du 29 au 31 août 2018 de 7h30 à 14h30.

L'auto-laveuse sera passée sur les 2 sites à cette occasion.

ORGANISATION DE LA RENTREE SCOLAIRE

Un repas est organisé avec le personnel et les enseignants le vendredi 31 août.

QUESTIONS DIVERSES

- Présentation du plan mercredi suite au courrier de l'académie : Pas d'éligibilité possible pour le R.P.I.
- La commune d'Artix sera contactée concernant le conventionnement passé avec celle-ci pour la fréquentation des enfants du RPI le mercredi.
- L'Etat lance un nouveau plan d'équipement numérique pour les écoles à partir de novembre 2018. Un projet sera monté par l'équipe enseignante afin d'évaluer les besoins.
- Quelques travaux seront réalisés à l'école de Cescau durant les vacances.

* L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00 *